Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris – 24 septembre 2018

Madame la Maire, mesdames et messieurs les Conseillers de Paris, mesdames et messieurs ;

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la chance de pouvoir s'exprimer devant vous chaque année afin de rendre compte de son activité. Cet exercice, unique en son genre, montre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne et nous tenons, Madame la Maire, à vous en remercier.

Nous remercions également Pauline VÉRON, votre adjointe en charge de la Jeunesse, qui préside et suit les travaux de notre instance, ainsi que l'administration parisienne et en particulier la Direction de la Jeunesse et des Sports, pour l'accompagnement dont nous bénéficions et qui nous permet de mener à bien nos travaux.

Comme vous le savez, depuis sa réforme en 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour missions :

- d'associer les jeunes Parisiens ne s à l'élaboration des politiques municipales;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens·ne·s ;
- et enfin, d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens ne s vers l'autonomie.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance paritaire, composée de 100 Parisiens·ne·s de 15 à 30 ans exerçant un mandat de 2 ans. Chaque année, une partie des membres de notre instance fait l'objet d'un renouvellement. Ainsi, ce sont 75 nouveaux membres, 39 femmes et 36 hommes, qui ont été tirés au sort en novembre 2017, parmi 1002 candidats. Enfin, près d'un quart de nos membres n'habitent pas Paris mais y étudient ou y travaillent quotidiennement.

Pour la troisième année consécutive, nous avons choisi d'attribuer un nom à notre promotion. Ainsi, cette promotion 2017/2018 du Conseil Parisien de la Jeunesse s'appelle-t-elle « Promotion Sacha Guitry - *Être parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaître* » afin de marquer le caractère ouvert et accueillant de la ville lumière.

En une année de fonctionnement, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à plus de 110 réunions, rencontres, moments de débats ou cérémonies. Le CPJ est ainsi représenté au sein de différentes instances comme, par exemple, la Commission Parisienne du Débat Public, le Conseil des Générations Futures et le conseil d'administration de la fondation Paris Habitat. Nous participons également à de nombreux jurys comme celui du dispositif Paris Talent 2024, ou de la commission d'attribution du dispositif « Quartiers Libres ». Ces invitations sont très appréciées car elles nous donnent le sentiment de participer directement aux prises de décision.

Comme tous les ans, vous nous avez adressé au début de l'année, Madame la Maire, une lettre de saisine qui a fixé le cadre de travail de notre instance. Un rapport d'activités exhaustif qui réunit l'ensemble de nos propositions a été diffusé à l'ensemble de votre assemblée en annexe de la présente communication.

Nous remercions tous les élus et leurs services, que nous avons rencontrés cette année dans le cadre de nos travaux : Mesdames Célia BLAUEL, Hélène BIDARD, Antoinette GUHL, Véronique LEVIEUX et Pauline VÉRON ainsi que messieurs lan BROSSAT, Frédéric HOCQUARD, Bruno JULIARD, Mao PENINOU et Hermano SANCHES RUIVO.

Les sujets sur lesquels nous avons été saisis nous ont amené à formuler de nombreuses propositions et recommandations sur des sujets importants pour la collectivité parisienne, tels que :

La mobilisation des jeunes Parisien·ne·s sur les enjeux liés au respect de l'espace public et au civisme en matière de propreté, notamment sur la question du tri et du réemploi des déchets. Le CPJ a proposé que la Ville de Paris expérimente une communication moins institutionnelle, au discours positif et décalé, pour sensibiliser les Parisien·ne·s, ainsi que l'implantation de mobiliers urbains innovants dans les lieux les plus fréquentés par le public. Nous avons pu constater que

différentes expérimentations allant dans ce sens ont été effectuées dans différents quartiers de la capitale cet été et que les sanctions visant à responsabiliser les « pollueurs » ont été renforcées.

La modernisation et le développement du réseau des bibliothèques municipales, notamment concernant l'accueil réservé aux adolescents et aux jeunes adultes, l'intégration des nouvelles technologies et des usages numériques ainsi que les services disponibles dans les bibliothèques afin d'inventer les « bibliothèques de demain ». Nous avons défendu dans ce cadre notre vision d'un lieu favorisant l'émancipation des citoyens dans lesquels les usagers pourraient échanger leurs savoirs, découvrir de nouvelles pratiques citoyennes mais également développer les actions « hors les murs » qui permettent de rapprocher les bibliothèques des habitants telles que le développement d'espaces éphémères ou permanents dans des tiers lieux.

Une meilleure appropriation du patrimoine par les Parisien·ne·s, notamment afin de le rendre plus présent dans notre quotidien, au sein de l'espace public ou des transports, mais aussi de le rendre plus vivant grâce à un croisement de différentes formes de médiations ludiques comme, par exemple, le développement d'escape games ou de murders parties dans les grands établissements culturels.

Nous avons également rendu un avis sur l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Énergie de la Ville de Paris. Le CPJ a ainsi pu réagir aux différents axes du plan, par exemple en matière de mobilité, en soutenant l'idée d'une étude sur la gratuité des transports. Nous suivons de près le débat initié par la Maire de Paris sur ce sujet et nous nous tenons à sa disposition, le cas échéant, pour y être associés. Par ailleurs, nous avons apprécié la stratégie de résilience défendue par la Ville de Paris ainsi que la volonté affichée de mettre en place une gouvernance ouverte et partagée. Les membres actuels et futurs du CPJ ne manqueront pas de participer aux différents comités permettant d'impliquer les citoyens dans le suivi de la mise en œuvre de ce plan perçu par les membres comme urgent et prioritaire.

Nous avons été invités à contribuer à la deuxième feuille de route du Plan Économie Circulaire de la Ville de Paris afin de partager la vision et la compréhension des enjeux de ce sujet par les jeunes Parisien·ne·s, notamment en proposant des mesures de sensibilisation du grand public sur les habitudes de consommation actuelles. Nous tenons à ce que des actions de sensibilisation à destination des jeunes générations soient organisées, par exemple dans les écoles, sous forme de trocs de jouets et de livres entre les enfants pour leur apprendre à faire circuler les biens. Nous avons particulièrement apprécié de pouvoir rencontrer Antoinette GUHL à la fin de ce travail plutôt qu'au début afin de pouvoir échanger directement avec elle sur la faisabilité de nos propositions.

Enfin, la promotion précédente du CPJ a participé à une rencontre métropolitaine associant des jeunes de six communes de Seine Saint Denis en 2017 à l'occasion de la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. En février, nous avons eu l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, les 24 mesures que nous avons pu formuler ensemble. En juin, nous avons eu l'occasion de poursuivre cette réflexion en étant associés à la première phase de la concertation portant sur l'héritage des Jeux Olympiques, en particulier en valorisant l'engagement des jeunes (service civique, bénévolat) mais aussi en promouvant les initiatives qui favorisent la création d'emploi.

Lors de ces différents travaux, nous avons cherché à comprendre les enjeux et contraintes auxquels la Ville de Paris doit faire face sans pour autant limiter nos propositions. Nous avons régulièrement recommandé que des efforts soient faits sur la communication et les outils mis à disposition des citoyens, mais aussi que la Ville favorise davantage la capacité d'action de ces derniers. Si nous apprécions d'être force de proposition sur des sujets aussi riches et variés, nous souhaiterions vivement pouvoir davantage accompagner la Ville de Paris dans la mise en œuvre concrète et l'évaluation d'une de nos propositions choisies en concertation avec l'un·e de vos adjoint·e et les services de la collectivité.

Conformément au souhait exprimé devant cette assemblée lors de nos précédentes communications, notre instance a également eu l'opportunité de prendre cette année **une dimension internationale importante** en envoyant une délégation au Forum International des Organisations de Jeunesse à Pékin et lors de journées d'études à Casquais au Portugal, ainsi qu'en accueillant à Paris des

représentants du Conseil des Jeunes du canton de Fribourg en Suisse, une délégation d'étudiants américains en sociologie venus étudier les politiques de jeunesse et une visite d'étude de représentants de 14 collectivités venus de 9 pays d'Europe dans le cadre du programme Erasmus+ « Europe goes local ». Cette dimension est appelée à s'étoffer encore dans les années à venir puisqu'il nous a été proposé de rejoindre le Réseau mondial des conseils des jeunes urbains créé dans le prolongement du Forum mondial urbain de Kuala Lumpur en Malaisie en 2018. Dans la mesure où une telle adhésion serait jugée opportune, une délibération pourrait être soumise à votre assemblée dans les prochains mois.

En octobre prochain, la Ville de Paris accueillera le 12^e congrès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) qui rassemblera près de 800 personnes dont 600 enfants et jeunes de 9 à 30 ans investis dans un dispositif de participation à l'échelon local, départemental ou régional. Le Conseil Parisien de la Jeunesse s'impliquera activement dans l'organisation de cette manifestation qui sera l'occasion d'échanges de pratiques fructueux, d'une valorisation des initiatives parisiennes mais également une formidable plateforme pour valoriser le rôle que peuvent jouer ces dispositifs dans l'élaboration des politiques publiques.

Nous avons apprécié de pouvoir nous sentir réellement utile et écoutés, et nous encourageons les élus à nous associer encore plus systématiquement aux différentes instances de consultation qu'ils réunissent, afin de pouvoir porter significativement notre voix de jeunes Parisien·ne·s. Nous apprécions les marques de confiance de vos adjoint·e·s qui ont sollicité notre avis. Les rencontrer au cours de nos travaux a été enrichissant et a éclairé nos réflexions, notamment lorsque nous avons eu la possibilité d'avoir un retour direct concernant nos propositions.

Pour la première fois, dans le cadre du travail que nous menons sur un projet de vœu sur le logement social des jeunes actifs, une rencontre avec les représentants des différents groupes politiques du Conseil de Paris a été organisée. Il nous semble important de pouvoir rencontrer plus régulièrement les élus d'opposition et les non-inscrits afin de bénéficier d'un pluralisme des points de vue dans la conduite de nos travaux afin de gagner en crédibilité et de mieux comprendre les enjeux.

Le CPJ a été réformé en 2014 et il est désormais possible de tirer des enseignements de cette nouvelle organisation, aussi nous souhaitons profiter de cette tribune pour appeler de nos vœux l'ouverture d'un chantier sur le fonctionnement de notre instance autour de trois axes afin de la rendre encore plus efficace. Il nous paraît, en effet, nécessaire de travailler à une meilleure implication et mobilisation de nos membres ainsi qu'à l'amélioration des liens avec les instances au sein desquelles le CPJ est représenté. Les sujets sur lesquels nous sommes amenés à travailler peuvent être complexes et il nous semble que nous ne sommes pas toujours suffisamment préparés, accompagnés ou outillés pour le faire. Enfin, le CPJ pâtit toujours d'un manque de visibilité auprès de la jeunesse parisienne.

Afin de conclure cette intervention, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, nous souhaiterions évoquer quelques pistes de travail pour les mois et années à venir dont certains sont issus de la lettre de saisine que nous avons reçue et qui n'ont pas encore pu encore être traités :

- le handisport et l'inclusion du handicap par le sport en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ;
- la question de l'héritage des JO, particulièrement sur les volets jeunesse et emploi ;
- le lien inter-générationnel ;
- la suite à donner à nos travaux et propositions sur le Plan Climat-Air-Énergie ;

Dans la mesure du possible, nous souhaiterions voir davantage de sujets à caractère métropolitain ou international dans la lettre de saisine que nous recevons afin d'engager des travaux communs avec d'autres conseils de jeunes en France et à l'étranger.

Nous profitons de cette occasion pour inviter les membres de l'exécutif municipal à ne pas hésiter à nous solliciter sur les sujets dont ils ont la charge, notamment à l'occasion de la prochaine lettre de mission qui nous sera adressée pour l'année 2019.

Ces suggestions et pistes de réflexion que nous vous soumettons aujourd'hui nous semblent de nature à nous permettre de mieux remplir notre mission en faisant en sorte que les besoins et les attentes des jeunes soient mieux pris en compte dans l'élaboration des politiques municipales.

Nous vous remercions de votre attention.